



## COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le 31/01/2024

ID : 040-214001554-20240126-240126H1500H1-DE



### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 26 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de .

**Date de la convocation** : mardi 23 janvier 2024

**Présents :**

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

**Absents :**

**Pouvoirs :**

Delphine CHOLE a donné pouvoir à Mme ROBERT; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ; Carine DUPUY a donné pouvoir à M. GALLEA; Marc VERNIER a donné pouvoir à Mme DURAN

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>11</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>4</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

**N° DEL20240126-004**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2024 POUR LA PARTIE MOBILITE CENTRE BOURG RELIANT LOU CAMIN DE HE AU COLLEGE ET A LA VELODYSSÉE, ET INSCRIT AU SCHEMA VELO DU DEPARTEMENT ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire concernant le projet de mobilité durable en zone rurale, dispositif porté par le ministère de la transition écologique et de la cohésion territoriale,

La Commune de Linxe souhaite déposer une demande de subvention avec le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Parts éligibles	Projet Hors Taxe	CRTE	Fonds Verts	Communauté communes CLN	Leader	Autofinancement



		7.7%	30%	45%	6.16%	27.85%
CRTE/ CC CLN/LEADER	1 298 200€	100 000€		620 993.97€	80 000€	
Fds Verts	649 100€		194 730€			
	1 379 986.60 €	100 000 €	194 730 €	620 993.97 €	80 000 €	384 262.63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

**ARTICLE 1 -**

Le dépôt du dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024 pour la partie **Mobilité durable en zone rurale**.

**ARTICLE 2 -**

L'approbation du plan de financement prévisionnel.

**ARTICLE 3 -**

L'autorisation consentie à Monsieur le Maire afin de signer tout document relatif à cette opération

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 3 janvier 2024

Secrétaire de séance  
Jean duc Laberge



Thierry GALLEA